



ART À L'ÉCOLE

APPEL À CANDIDATURES POUR UN PROJET ARTISTIQUE EN CLASSE

Dans le cadre du programme Art à l'École, Pierre de Lune ouvre à destination des enseignants un appel à candidatures pour les projets *EXPLORATION* 2019-2020.

Cet appel est ouvert :

- aux enseignants de la maternelle au secondaire (quelle que soit la matière enseignée),
- à tous les réseaux d'enseignement,
- aux établissements situés en région bruxelloise.

Ces projets se réaliseront durant l'année scolaire 2019-2020.

Une quinzaine de classes en bénéficieront.

Un projet *EXPLORATION* vous propose

- de développer des ateliers artistiques dans votre classe en partenariat avec un artiste issu des arts de la scène (comédien, metteur en scène, danseur, chorégraphe, auteur, etc.).
- de collaborer étroitement avec un artiste et d'inscrire de manière concrète l'art et la culture dans votre pratique pédagogique.
- d'inviter votre classe à réaliser un projet collectif.
- de permettre à chaque élève de s'affirmer, d'être créatif, de créer son propre langage artistique et trouver sa place au sein du groupe.
- de prendre le temps d'explorer une matière artistique et de valoriser le processus créatif en travaillant par essais-erreurs.
- de vivre une journée de finalisation - le « *Rendez-Vous* » - qui, en fin de saison, permet aux élèves de partager leur expérience avec d'autres classes en projet. Ce partage s'effectue autour d'une petite forme (10 minutes), d'un *mini* atelier porte-ouverte, ou de traces singulières qui constituent un objet à mettre en valeur.

Artiste et enseignant : de réels partenaires

À Pierre de Lune, chaque projet Art à l'École repose sur le partenariat entre un artiste et un enseignant.

Mis sur un pied d'égalité, les deux partenaires développent le projet ensemble dans une perspective d'écoute et d'interaction des compétences propres à chacun. L'artiste emmène la classe dans son univers artistique et transmet les éléments fondamentaux de sa pratique.

L'enseignant rebondit, crée du lien entre le vécu d'atelier, les apprentissages scolaires et la vie en classe. De cette manière, il participe à la mise en place de sens pour les élèves, à l'ancrage et à l'intégration de l'expérience artistique et sensible.

Pierre de Lune veille à mettre en place les meilleures conditions possibles à la création de ce partenariat à travers les réunions de balisage du projet, un *Atelier-Rencontre* (formation de 2 jours en début de projet) et une *Journée intermédiaire*.

L'*Atelier-Rencontre* propose aux enseignants et artistes de vivre une expérience commune de pratique artistique pour semer les premières graines de leur partenariat.

La *Journée intermédiaire* permet aux partenaires de projets de se retrouver en cours d'année pour partager leurs expériences, découvertes et questionnements.

Les temps d'un projet **EXPLORATION**

Temps communs avec l'artiste, l'enseignant et les élèves :

- 10 à 12 séances de 2 h de cours pour la pratique artistique avec un artiste en classe ;
- 3 séances de 2 h de cours pour une activité complémentaire (atelier philo, atelier Journal créatif® ou atelier avec un artiste invité) ;
- 2 sorties au spectacle avec bord de scène ;
- 1 journée de finalisation - le « *Rendez-Vous* » - en fin de saison.

Temps spécifiques au partenariat artiste-enseignant :

- Une réunion de démarrage et une réunion d'évaluation (avec Pierre de Lune) ;
- Des temps de concertation avant ou après l'atelier en classe ;
- 3 jours de formation validés comme formation continue volontaire. Cette formation comprend l'*Atelier-Rencontre* (2 jours en octobre) et la *Journée intermédiaire* (en février).

Modalités

- Les projets sont subventionnés via la Commission Communautaire Française. Ces subventions couvrent les prestations des artistes.
- L'école prend en charge les 2 sorties au spectacle (5€ par élève), les déplacements liés aux activités, les frais de matériel éventuels...
- La participation des enseignant.e.s aux 3 journées de formation est reconnue comme formation continue via l'Institut Supérieur de Pédagogie de Bruxelles - ISPB.
- La priorité sera donnée aux enseignants qui souhaitent mettre en place ce type de projet pour la première fois ainsi qu'aux enseignants actuellement en projet qui désirent reconduire un partenariat pour une deuxième année.
- Afin de donner accès à un maximum de classes et d'écoles, les enseignants qui ont déjà bénéficié d'un projet *EXPLORATION* deux années consécutives ne seront pas prioritaires.

Intéressé ?

Si vous souhaitez déposer votre candidature pour un projet *EXPLORATION* rendez-vous sur notre site <http://www.pierredelune.be/candidatures/>

Les candidatures doivent nous parvenir pour le 11 mars 2019 au plus tard.
Une réponse vous sera adressée dans le courant du mois d'avril 2019.

Si votre demande est reçue, une réunion d'information et de rencontre avec votre artiste partenaire vous sera proposée dans nos locaux soit mercredi 22 mai, soit mercredi 12 juin 2019 (14h-16h).

Des questions ?

Contactez : Hélène Hocquet – hélène.hocquet@pierredelune.be